



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°19-10

L'an deux mille dix-neuf, à 10h  
Le 17 janvier, à Sedan (08)

Date de convocation	20 décembre 2018
<b>Nombre de délégués :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li> Titulaires</li> <li> Suppléants</li> <li> Présents</li> <li> Votes par procuration</li> </ul>	44 Titulaires 44 Suppléants <b>33 Présents</b> 2 votes par procuration

#### Étaient présents :

M. François BUSSIERE	M. Jean PANCHER
M. Philippe CLAUDE	M. Michel COURTOISIER
M. Bernard PIERQUIN	M. Patrick FLOQUET
M. Boris RAVIGNON	M. Robert PASCOLO (Pv de M. Liebeaux)
M. Jean-Pierre RENVOY	M. Gilbert BOGARD
M. Bernard DEKENS	M. Pierre CORDIER
M. Pascal GILLAUX	M. Claude WALLENDORFF (Pv M. Normand)
M. JC JACQUEMART	Mme Mireille RAVENEL
M. Jean-Marie BISSIEUX	Mme Danielle COMBE
M. pascal MAUROY	Mme Frédérique SERRE
M. Thierry MERCIER	Mme Maryse DEPAS
Mme Thérèse BERGER	M. Edouard JACQUE
M. Yvon HUMBLOT	Mme Christine NOIRET-RICHET
M. Régis RAOUL	M. Jean-François DAMIEN
M. Daniel COURTAUX	M. Eric GILLARDIN
M. Guy JOSEPH	Mme Morgane PITEL
M. JP CHABOUSSON	

#### Objet de la délibération :

#### Reprise des résultats

Résultat du vote
Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°19-10

---

### Objet de la délibération :

### Reprise des résultats

Il est proposé au Comité Syndical de procéder à la reprise des résultats de l'exercice budgétaire 2018 au budget primitif 2019 de la manière suivante :

Compte tenu de l'état des restes à réaliser en investissement qui se présentent comme suit :

- En Dépense : 881 336 €
- En recettes : 1 201 406 €

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent reporté au compte 002 pour : 558 769 €

Le résultat de clôture de la section d'investissement présente un déficit reporté au compte 001 pour : 195 022 €

le Président



**Boris RAVIGNON**

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 04/02/2019 à 18:02:18  
Référence : e555f3332bc3912a853cd13da6a8f3ec04179f8b